

Note sur la recherche-action

Cette note a été rédigée par Marion Pouzoulet, étudiante en Master 2 Gouvernance des relations internationales à Sciences Po Toulouse et l'Université Toulouse 1 Capitole, dans le cadre de son stage à la Chaire Territoires de l'ESS de Sciences Po Bordeaux. Cette note a été publiée en mai 2021. À sa préparation, le principal objectif de cette note était de fournir un état des lieux des travaux sur la recherche-action, et ses liens avec la recherche en ESS, pour définir les orientations de travail de la Chaire TerrESS au sein de son Conseil Scientifique.

A la vue des différentes lectures, il est possible d'affirmer, comme d'autres auteur·rices, que la recherche-action est davantage une dynamique ou un processus qu'une méthode. Dans cette note, nous allons, dans un premier temps, situer la recherche-action parmi les différentes pratiques de recherche participative. Dans un deuxième temps, il s'agira de présenter les origines historiques de la recherche-action, tout en saisissant les principales postures épistémologiques existantes. Enfin, dans une dernière partie nous tenterons de comprendre les liens entre recherche en ESS et recherche-action.

I – Les pratiques de recherche participative

Les recherches participatives, utilisées depuis plusieurs décennies, s'organisent selon plusieurs modalités. En cela, elles peuvent être regroupées en différentes catégories selon divers critères. Pour cela, il semble pertinent de reprendre la grille analytique de Maïté Juan¹, docteure en sociologie du CNAM et post-doctorante au GIS Démocratie & participation, qui se base sur trois critères (la finalité de la recherche, le niveau de participation des usager·es à la production de connaissance, et les outils d'encadrement et médiation) pour caractériser les différentes pratiques de recherche participative.

Concernant la *finalité de la recherche*, Maïté Juan a établi 3 principaux cas de figure :

- **Finalité émancipatrice-militante** : objectif de renforcement du pouvoir d'agir des populations ou démarche de pluralisation des systèmes de savoirs et questionnement des standards de production scientifique
- **Finalité pratique-critique** : objectif de perfectionnement de l'agir professionnel par la réflexivité critique ou d'optimisation de la gestion des organisations par la production de savoirs dits « actionnables »
- **Finalité fonctionnelle-contributive** : objectif d'amélioration de l'efficacité de la production scientifique dans une visée cognitive par l'association des praticien·nes et citoyen·nes à la collecte de données dans une logique de démocratisation de la science

Concernant le *niveau de participation des usager·es à la production de connaissances*, souvent déterminé par l'origine des recherches participatives, la sociologue a défini 5 types d'implication des différents acteur·rices (chercheur·ses, professionnel·les, citoyen·nes-usager·es) :

- **Implication intégrale** : implication de tous les acteurs à l'ensemble des étapes de la recherche
- **Implication créatrice-critique** : participation des citoyen·nes-usager·es en amont et en aval du processus de recherche

¹ JUAN Maïté, « Les recherches participatives : enjeux et actualités », présenté au: Prix de la recherche participative, 2019, 23 p.

- **Implication interprétative** : association des citoyen·nes-usager·es pour vérifier la pertinence de la recherche avec leurs besoins
- **Implication productive** : implication des citoyen·nes-usager·es dans la collecte/production de données.
- **Implication résiduelle** : coopérations chercheur·ses et professionnel·les avec participation marginale des citoyen·nes (entretiens) ou inexistante

Concernant les *outils d'encadrement et de médiation des recherches participative*, Maïté Juan a également distingué 4 formes de médiation (graphique-artistique, relationnelle protectrice, technique-informatique, et numérique). L'enjeu méthodologique est essentiel dans les recherches participatives tant il permet de structurer les interactions entre acteur·rices, et ainsi permettre un approfondissement démocratique. Il existe toute une diversité d'outils qui sont créés, développés, améliorés lors des différentes expériences de recherche-action. Certaines méthodes ont été théorisées. En voici quelques-unes :

- Le **Croisement des savoirs** d'ATD Quart Monde (aussi théorisée par Hugues Bazin) : cette méthode repose sur le principe éthique que toute personne a les moyens d'analyser sa propre situation. Elle se construit autour de 3 étapes : construction de savoirs collectifs autonomes dans des groupes de pairs, confrontation des trois types de savoirs (expérientiels, professionnels et académiques), production de connaissances nouvelles.
- La **Méthode d'Analyse en Groupe** (MAG) qui repose sur des médiations graphiques et relationnelles. Ici, l'idée est de mettre en dialogue et confronter les interprétations de chaque participant·e pour servir de support à l'analyse, la construction d'hypothèses et la démarche collective de la problématisation. Toutefois, cette méthode ne peut s'appliquer qu'avec des participant·es qui maîtrisent les codes du débat.

Encart 1 : Les méthodes de recherche participative du développement territorial

Dans le cadre du développement local, de nombreux projets de recherche-action sont mis en place et documentés. Par exemple, le programme LEADER (Liaison Entre Acteurs du Développement de l'Economie Rurale)², en lien avec les politiques agricoles de l'Union Européenne, est mis en œuvre à l'échelle locale selon des principes de démarche ascendante, de partenariats public-privé, de soutien à l'innovation et de coopération.

La géographe **Sylvie Lardon**, coordinatrice du programme Pour et Sur le Développement Régional (2015-2020) à AgroParisTech, a beaucoup travaillé sur les questions de **methodologie de la recherche-action dans des projets de développement local**. Plusieurs exemples peuvent être cités. Le **projet de recherche SAGACITE**, mené par Cap Rural et l'Université Grenoble Alpes (PACTE), s'est par exemple intéressé au rôle de l'intelligence collective dans les projets d'innovation territoriale. Ils ont alors élaboré et testé des outils de facilitation. Sylvie Lardon a aussi développé une **méthode de diagnostic de territoire**³.

En outre, il semblerait que la méthode soit propre à chaque expérience de recherche participative, selon le temps et les ressources disponibles mais aussi selon les objectifs de la recherche. C'est pour cela que dans le tableau ci-dessous il a été fait le choix de se concentrer sur les deux premiers critères uniquement pour systématiser, de manière non-exhaustive, les différentes pratiques de recherche participative.

² Exemple documenté : LÉPICIER Denis et al., « Recherche-action sur le programme Leader en Bourgogne -Franche-Comté Janvier 2018 -septembre 2020 Rapport final », 18 p.

³ LARDON Sylvie et PIVETEAU Vincent, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, vol. 80, vol. 80/2, 1 avril 2005, pp. 75-90.

Dénomination	Définition	Finalité de la recherche	Implication des acteur·rices
<i>Recherche collaborative</i>	Forme de recherche « s’inscrivant de façon centrale sous l’égide du référentiel scientifique et mettant au premier plan de la dynamique collective la production de connaissances objectives par les chercheurs professionnels » ⁴	Finalité fonctionnelle-contributive	Implication créatrice-critique
<i>Recherche-intervention</i>	Forme de recherche où « l’accent est placé sur la contribution des chercheurs professionnels à l’analyse et à la transformation d’un système d’action constitué d’une multiplicité hétérogène d’acteurs » ⁵	Finalité pratique-critique	Implication interprétative
<i>Recherche-action collaborative</i>	Par opposition à la recherche collaborative, Yves BONNY parle de recherche-action collaborative lorsque les praticiens sont directement et très impliqués dans la démarche. Ce type de recherche concerne le plus souvent des pratiques professionnelles ou militantes. Selon Maité JUAN elle s’inscrit dans un mouvement de développement de « l’expertise sociale du travail social » selon l’expression de Stéphane RULLAC ⁶ .		Implication intégrale
<i>Recherche-action participative</i>	La recherche-action participative « s’inscrit également dans un paradigme critique : elle est définie comme une recherche autonome collective sur laquelle les populations concernées ont le contrôle ». Elle crée « un dialogue entre des systèmes de connaissances pluriels » et suppose un engagement militant du chercheur. ⁷		
<i>Recherche-action coopérative</i>	Yves BONNY parle de recherche-action coopérative lorsque les « relations de coopération visent une symétrie poussée entre les partenaires et les positionnent comme à la fois co-chercheurs et co-sujets » ⁸	Finalité émancipatrice-militante	
<i>Recherche communautaire</i>	Démarche autonome de la recherche vis-à-vis des institutions publiques et universitaires. Ex : programmes de recherche autochtones		

⁴ BONNY Yves, « Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire », 2015, p.2.

⁵ *Ibid*, p.4.

⁶ RULLAC Stéphane, « Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d’un bricolage scientifique », Pens.e plurielle, vol. 48, no. 2, 2018, pp. 37-50.

⁷ JUAN Maité, « Les recherches participatives : enjeux et actualités », présenté à : Prix de la recherche participative, 2019, p.4.

⁸ BONNY Yves, « Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire », 2015, p.2.

II - Comprendre les origines de la recherche-action

Selon le tableau ci-dessus, il existe, au cœur des différentes recherches participatives, plusieurs modalités de recherche-action : collaborative, participative ou coopérative. Il est possible de trouver des explications à ces différences selon une approche historique et épistémologique de la recherche-action. En effet, la recherche-action n'est pas un phénomène nouveau. Comme le montre **Béatrice Vatron-Steiner** dans son arbre historique (voir encart ci-dessous), plusieurs périodes historiques dans la diffusion de la recherche-action peuvent être identifiées :

- Le XIXème et XXème siècle : apparition de courants qui ont permis l'émergence d'un contexte favorable à la recherche-action, et ainsi inspirés les théoriciens de la recherche-action
- Les années 1930-1950 : émergence, consolidation et institutionnalisation de la recherche-action, notamment aux États-Unis
- Les années 1970-1990 : diversifications des pratiques de la recherche-action dans le monde
- Les années 2000 : l'ère des passeurs de savoir

Encart 2 : Arbre historique de la recherche-action

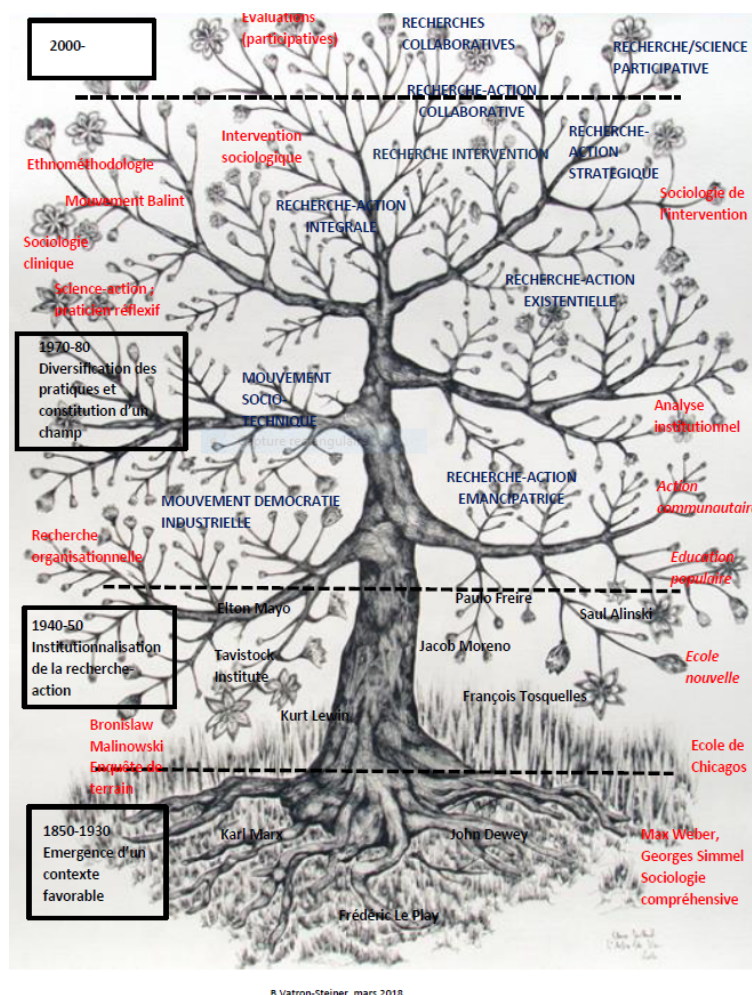


Schéma proposé par Béatrice Vatron-Steiner, adjointe scientifique à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)/Haute école de travail social Fribourg. Voici ses indications pour faciliter la lecture du schéma :

« Image vivante, dynamique, l'arbre permet de prendre la mesure de la profondeur des ancrages de cette démarche, de se représenter la diversité des courants qui la composent et d'illustrer les quatre principales étapes de son histoire.

- Les racines préfigurent la pré-histoire de la recherche-action, en l'occurrence la période au cours de laquelle émerge une perspective épistémologique favorable à sa naissance.
- Le tronc représente la période de formalisation et d'institutionnalisation de cette démarche.
- Les branches donnent à voir la période de diffusion géographique de la recherche-action et l'apparition, au

fil des débats, de différents courants qui préfigure le développement d'un véritable champ de recherche.

- Les bourgeons augurent, quant à eux, les évolutions les plus récentes au sein de ce champ de recherche et les nouveaux visages de la recherche-action. »⁹

⁹ VATRON-STEINER Béatrice, *La recherche-action, une histoire longue et dense*. Article disponible en ligne : <https://recherche-action.ch/a-propos/Pages/histoire.aspx>

Afin de compléter cette approche historique, il sera proposé ci-après une analyse centrée sur la posture épistémologique des chercheurs proposant des méthodes ou théories de la recherche-action. Ainsi, deux groupes de chercheurs en sciences humaines et sociales peuvent être distingués : ceux qui mobilisent la recherche-action comme simple méthode, et ceux qui la présentent comme un nouveau paradigme.

1. La recherche-action comme méthode de SHS

L'origine du terme de « recherche-action » est souvent associé au psychologue d'origine allemande et naturalisé américain **Kurt Lewin** qui propose au début du XX^{ème} siècle une première définition de la recherche-action : « *une démarche fondamentale dans les sciences de l'homme, qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif dual qui consiste à réussir un projet de changement délibéré et ce faisant, faire avancer les connaissances fondamentales dans les sciences de l'homme. Elle s'appuie sur un travail conjoint entre toutes les personnes concernées. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous* » (Lewin, 1947).

Il paraît ici important de préciser que Kurt Lewin ne se positionne pas en rupture des pratiques scientifiques. Il pense **la recherche-action (ou Action-Research) comme une nouvelle stratégie pour récolter des informations inaccessibles**. Suite à sa mort en 1947, ses élèves et autres chercheur·ses reprennent ses méthodes. On observe alors de plus en plus de recherches-actions, dans des domaines variés jusqu'au revenir à l'étude du travail social telle qu'initiée par l'école de Chicago. Selon René Barbier¹⁰, il est alors possible d'identifier quatre types d'Action-Research :

- L'Action-Research de diagnostic qui vise à produire des plans d'action demandés
- L'Action-Research en participation qui implique les membres de la communauté dans le processus de la recherche dès le départ
- L'Action-Research empirique qui consiste à accumuler les données des expériences d'un travail quotidien dans les groupes sociaux
- L'Action-Research expérimentale qui exige une étude contrôlée de l'efficacité relative des différentes techniques dans des situations sociales à peu près identiques

Si Kurt Lewin mettait l'accent sur le penchant « recherche » de la recherche-action, on remarque que peu à peu le côté « action » devient plus important, notamment au travers de la participation croissante des populations concernées.

Quelques années plus tard, en 1978, toujours aux Etats-Unis, Gerald I. Susman et Roger D. Evered abordent la recherche-action comme **une méthode permettant de répondre aux lacunes posées par les sciences positives**¹¹. D'autres chercheur·ses plus radicaux·ales (dont Saül Alinsky et Alfred Mac Clung) développent **une méthode d'intervention** qui ouvre la voie à une sociologie de l'intervention.

¹⁰ Barbier R, Historique de la recherche-action par René Barbier, 2006, document électronique

¹¹ SUSMAN Gerald I. et EVERED Roger D., « An Assessment of the Scientific Merits of Action Research », *Administrative Science Quarterly*, vol. 23, n° 4, 1978, pp. 582-603.

Encart 3 : Manuel de recherche-action (The SAGE Handbook of Action Research)

Les éditions américaines SAGE ont produit un **manuel de recherche-action** intitulé *The Handbook of Action Research*. Fort de son succès, ce manuel publié en 2000, a été réédité pour une nouvelle édition en 2013 puis en 2015. Ce manuel de près de 80 chapitres est divisé en quatre parties : pratiques, exemples, fondements et compétences. De **nombreux cas de recherche-action sont ainsi présentés et documentés** : la recherche-action en histoire par l'apprentissage, l'évaluation de l'autonomisation par la recherche-action, la recherche-action pour la conduite de changements internes, l'intervention systémique, l'enquête collaborative, l'approche interculturelle, etc. Un large spectre d'approches et méthodes sont donc traités et illustrés par des exemples de recherche-action du monde entier.

En France, René Barbier tente de proposer une théorisation de la **recherche-action institutionnelle** au croisement de plusieurs courants : la sociologie de P. Bourdieu et J-C. Passeron, la recherche-action lewinienne et la psycho-sociologie française, la théorie marxiste minoritaire de H. Lefebvre, C. Castoriadis et L. Goldmann et la théorie de l'analyse institutionnelle avec R. Lourau et G. Lapassade¹². Dans les années 1980, René Barbier fait évoluer son approche autour d'une **recherche-action existentielle** (qui s'appuie sur la psycho-sociologie clinique, l'anthropologie, et l'analyse institutionnelle) qu'il qualifie comme « un art de rigueur clinique développé collectivement en vue d'une adaptation relative de soi au monde »¹³. Par ailleurs, les sociologues institutionnalistes ou de la coopération et psychosociologues discutent de la place de la recherche-action dans l'ordre des sciences sociales.

2. La recherche-action comme paradigme des SHS

La recherche-action constitue un paradigme des sciences sociales pour d'autres chercheur·ses, et ce **dès l'émergence des prémices de la recherche-action**. En effet, au XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème}, les méthodes d'investigation des chercheur·ses en sciences sociales animent le débat scientifique en Europe. Bien que ce soit la sociologie d'Émile Durkheim qui l'emporte en définissant les faits sociaux comme des choses qui s'analysent au travers de statistiques, d'autres chercheurs tentaient d'imposer d'autres visions de la recherche. Par exemple, Karl Marx invitait les ouvriers des manufactures à réfléchir sur leurs conditions de vie, et Frédéric Le Play esquissait les formes d'une sociologie qualitative. A la même période, outre-Atlantique, l'École de Chicago tente de concurrencer les Universités de New York et Philadelphie en proposant **une voie de recherche originale et implicationnelle** en liaison avec les problèmes sociaux urbains. A cette occasion, elle développe la méthode des *lives stories* (histoires de vie), un courant qui réapparaît au CNRS en France dans les années 1970.

C'est véritablement dans les années 1970-1990 que la recherche-action prend un virage plus « radical ». Le sociologue allemand **Heinz Moser** illustre cette prise de position pour la recherche-action. En se rapprochant de l'École de Francfort (et J. Habermas), il propose une **recherche-action émancipatrice**. Sa vision s'oppose à celle de K. Lewin dans le sens où la recherche-action est abordée comme « un nouveau paradigme des sciences sociales porteur d'une science émancipatrice »¹⁴. Dans la même démarche, le politologue suisse **Matthias Finger**, s'appuie sur l'interactionnisme symbolique de H. Blumer et les thèses de J. Habermas pour pousser la réflexion épistémologique le plus loin possible dans le sens d'une prédominance de la réflexivité collective dans la démarche de recherche-action.

¹² BARBIER R., (1977), *La recherche-action dans l'institution éducative*, Paris, Gauthier-Villars.

¹³ BARBIER R., (1996), *La recherche-action*, Paris, Anthropos, coll. ethno-sociologie, 112 p.

¹⁴ VAN TRIER W. E., « La recherche-action », *Déviance et société*, vol. 4, n° 2, 1980, pp. 179-193.

D'autres chercheurs abordent la recherche-action au prisme de la participation des praticiens à la recherche-action. En Angleterre, des sociologues (notamment **L. Stenhouse, J. Elliott et C. Adelman**) proposent une « nouvelle recherche-action » à travers leurs travaux en ethnographie. La recherche-action est alors définie comme **une forme de recherche effectuée par des praticiens à partir de leur propre pratique**. Au Québec, alors que des chercheur·ses canadien·nes développent des recherches-actions « lewiniennes » et expérimentales, **André Morin** promeut **une recherche-action « intégrale » par les praticiens**.

Depuis le début des années 2000, selon **Christian Gonzalez-Laporte**¹⁵, la recherche-action semble influencée par les « *Citizen Science* » du modèle anglo-saxon, que l'on pourrait traduire par les sciences citoyennes, ou sciences participatives. Traditionnellement utilisé dans les sciences naturelles, ce modèle est aujourd'hui utilisé dans toutes les disciplines. Que ce soit selon une posture militante ou dans une perspective de collecte de données, ces **formes de recherche placent le citoyen au cœur de la science**. Bien que les chercheurs ne s'accordent pas sur la terminologie, il semble donc que la recherche-action soit aujourd'hui guidée par un courant dominant de recherche citoyenne. Par exemple, **Maité Juan** parle de « recherches partenariales et collaboratives » qu'elle définit comme « *un ensemble vaste de recherches associant chercheurs et praticiens des milieux professionnels ou acteurs de la société civile, afin de nourrir « des processus de collaboration, de médiation, de partage de connaissances, voire idéalement de co-construction » de connaissances* »¹⁶. De son côté, **Yves Bonny** préfère le terme de « recherches partenariales participatives » pour désigner toute forme de recherche impliquant une articulation forte avec un milieu de pratique et une relation de collaboration active entre au moins deux catégories d'acteurs¹⁷.

Pour **Christèle Lafaye**, formatrice et animatrice du blog CleerESS, nous entrons ainsi dans une nouvelle ère dite « l'ère des slashers / passeurs de savoirs »¹⁸. Cette idée vient du fait que plusieurs éléments, dont les évolutions numériques et le développement de la formation continue, permettent **un décroisement de la recherche**. En effet, de plus en plus de personnes ont des profils qui permettent de créer des passerelles entre l'enseignement (la recherche) et le monde professionnel (l'action).

De son côté, **Hugues Bazin** défend une autre forme de recherche-action. En créant le Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action (LISRA), il entend mener **une recherche-action déconnectée de toute approche institutionnelle** dans ce qu'il nomme des « tiers-espaces ». Le laboratoire vise ainsi une meilleure reconnaissance des recherches issues de l'expérimentation sociale au travers d'une légitimation de la posture réflexive des acteur·rices impliqués.

Finalement, bien qu'existant depuis plusieurs décennies, la recherche-action, en marge des procédés imposés par le positivisme, a du mal à être légitimée scientifiquement. Pour certains chercheur·ses, elle constitue une démarche ayant pour principal objectif de produire des connaissances pratiques. Pour d'autres, la recherche-action est davantage un processus professionnel qui découle de la rencontre entre acteur·rices et chercheur·ses qui mettent à disposition leurs savoirs au moment où ils identifient un problème et le placent au centre de leurs intérêts.

¹⁵ GONZALEZ-LAPORTE Christian, « Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations? », 2015, 28p.

¹⁶ JUAN Maité, « Les recherches participatives : enjeux et actualités », présenté à: Prix de la recherche participative, 2019, 23 p.

¹⁷ BONNY Yves, « Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire », 6p.

¹⁸ <https://www.cleeress.org/2016/06/06/d-où-vient-la-recherche-action-les-origines/>

III – Les liens entre la recherche en ESS et la recherche-action

Au fil de nos recherches, nous observons que la recherche-action est une modalité de recherche assez répandue dans l'ESS. Ce constat, le politologue **Christian Gonzalez-Laporte** l'explique en rappelant que « la recherche-action participative est une modalité de recherche-action qui met l'accent sur la participation des usagers et acteurs. En ce sens, elle **n'est possible que sur certains domaines et dans des contextes de fort engagement et participation sociale**, comme cela est le cas dans le secteur de l'ESS. »¹⁹.

1. Faire le pont entre la recherche-action et la recherche en ESS : l'apport d'Henri Desroche

Bien que le sociologue Henri Desroche n'utilise que très rarement le terme de « recherche-action », il en construit un modèle original. Au départ, l'approche de H. Desroche part de **l'autoformation assistée** au travers de l'autobiographie raisonnée qui nécessite de faire preuve de créativité, solidarité et subsidiarité. Le projet personnel est à la base de ce raisonnement construit telle une recherche-action par un individu en situation professionnelle. En utilisant le concept de maïeutique, H. Desroche insiste sur l'idée que **ce sont les professionnels qui accouchent eux-mêmes de la théorisation de leur agir professionnel**. En 1979, il donne alors la définition suivante à la recherche-action : « *La recherche-action correspond à un projet personnel de traiter scientifiquement une expérience vécue.* »²⁰. Pour lui, toute recherche-action doit être au service d'un projet. Elle doit également respecter une rigueur méthodologique, tout en prenant en compte la singularité de chaque acteur·ice associé·e à la recherche, selon des rapports basés sur la reconnaissance mutuelle.

Philippe Missote, président du Collège coopératif de Paris fondé par H. Desroche, a présenté en 2008 un exposé sur la recherche-action, comparée à la recherche plus classique en sciences sociales. Pour lui, **la recherche-action a une double finalité : la recherche ET l'action**, via une transformation de l'objet. Il donne à la recherche-action la définition suivante : « *c'est une recherche impliquée et impliquante, qui constitue un projet social, doublé d'un projet scientifique.* ». L'autobiographie raisonnée d'H. Desroche est alors le départ du raisonnement à suivre pour conduire une recherche-action.

2. Les pratiques de recherche-action dans la recherche en ESS

Afin de mieux comprendre les positions des chercheurs en ESS concernant la recherche-action, il semble pertinent d'établir une distinction entre les chercheurs de l'économie sociale, et ceux de l'économie solidaire. Dans les deux cas, il est possible de noter une interpénétration entre chercheur·ses et acteur·rices sur l'ESS inscrits dans une démarche de co-production et diffusion de connaissances.

Recherche-action et économie sociale

Dans la lignée d'Henri Desroche, **Jean-François Draperi** a mené des travaux sur le lien organique entre la recherche-action et l'économie sociale²¹. Il fait tout d'abord le constat que la majorité des chercheur·ses qui s'inscrivent dans une démarche de recherche-action sont des universitaires

¹⁹ GONZALEZ-LAPORTE Christian, « Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations ? », 2015, p.16

²⁰ DESROCHE H., (1979), *De l'éducation permanente à une recherche permanente en promotion d'adultes*, ASSCOD n°48, BECC, Paris, p.109.

²¹ DRAPERI Jean-François, « Recherche-action en économie sociale Fondements éthiques et posture épistémologique », p. 17.

engagé·es, eux-mêmes des acteur·rices coopératifs. Par exemple, l'économiste Charles Gide, théoricien de l'économie sociale, était membre de 80 associations et coopératives.

De plus, considérant que l'économie sociale invite chacun·e à être acteur·rice et chercheur·se de sa propre expérience, la recherche-action semble être l'outil le plus approprié. Dans cette logique, **Christophe Vandernotte** a identifié trois manières dont la recherche-action contribue à une économie humaine²² :

- Favoriser la mise en place de formations d'adultes diplômantes s'appuyant sur des démarches de recherche-action
- Former des intervenants capables d'accompagner des acteurs de terrain dans des projets de développement individuels ou collectifs
- Renforcer les réseaux issus de la société civile et créer un système de capitalisation des expériences de développement

Par ailleurs, Jean-François Draperi, comme beaucoup d'autres, regrette le fait que la recherche-action, et plus largement les traditions de coopération entre acteur·rices et universitaires, ne soit pas suffisamment valorisée dans le champ académique.

Bien que Jean-François Draperi parle de « recherche-action coopérative », il semblerait que sa position se réfère davantage à la définition de la « recherche-action collaborative » centrée sur les pratiques professionnelles et militantes selon le tableau présenté plus haut. Par ailleurs, il semble pertinent de rappeler que Jean-François Draperi est rédacteur en chef de la RECMA, une revue sur l'économie sociale qui traditionnellement publie autant d'articles de chercheur·ses que de praticien·nes. Cela rejoint bien l'idée qu'il défend concernant la capacité des acteur·rices à produire des connaissances.

Recherche-action et économie solidaire

Du côté de la recherche sur l'économie solidaire, les pratiques de recherche-action s'observent notamment dans les travaux des chercheur·ses rattachés au Centre de Recherche et d'Information sur le Démocratie et l'Autonomie (CRIDA) dirigé par **Jean-Louis Laville**. Le CRIDA s'était donné pour objectif de « *favoriser les contacts, les dialogues et les productions permettant de renforcer les relations entre sciences sociales et société civile, dans deux directions : générer des connaissances sur des pratiques socio-économiques encore trop peu connues, et construire ces savoirs par des démarches réflexives menées en lien avec des acteurs de la société civile.* »²³. De nombreux·ses chercheur·ses qui étaient rattaché au CRIDA ont ainsi mobilisé la recherche-action dans le cadre de leurs recherches dont Elisabetta Bucolo, Laurent Fraise, Guy Hascoët, Laurent Gardin ou encore Maité Juan.

Comme l'a souligné Elisabetta Bucolo à l'occasion d'un entretien, les pratiques de recherche-action sont nombreuses mais très peu théorisées, au CRIDA comme ailleurs. Un des rares chercheur·ses qui a théorisé sa méthode est Laurent Fraise. Il parle de « participation observante » pour qualifier les cas de figure où le·la chercheur·se est d'abord plongé·e dans l'action et c'est seulement dans un second temps que cette participation le·la conduit à faire des recherches. Il s'agit d'une posture assez répandue dans le cercle restreint du CRIDA.

Les pratiques de recherche-action étant **difficilement valorisables et valorisées dans le milieu universitaire**, il se révèle finalement assez difficile d'identifier les chercheur·ses en ESS qui font de la recherche avec une approche par la recherche-action. Cela est d'autant plus complexe à identifier que ces expériences de recherche-action peuvent s'inscrire dans plusieurs disciplines. Toutefois, le lien entre les acteur·rices et les chercheur·ses peut s'observer dans la publication d'ouvrages collectifs qui

²² VANDERNOTTE Christophe, « Faire de la recherche-action un levier de transformation du monde. Une utopie concrète dans le sillage de Lebreton et Desroche », présenté à: Vers une économie humaine. Pensées critiques d'hier pour aujourd'hui., Caen: (coll. Colloque organisé par l'ISMÉA, le CIAPHS et l'IMEC), 2012.

²³ Centre de Recherche et d'Information sur le Démocratie et l'Autonomie (CRIDA), Socioeco.org, https://www.socioeco.org/bdf_organisme-43_fr.html, consulté le 16 avril 2021.

mêlent des chapitres rédigés par des universitaires et par des praticien·nes. Il existe notamment une collection orientée en ce sens aux éditions Érès.

3. Penser la recherche avec et par les praticien·nes de l'ESS

Les recherches en ESS sont quasi-systématiquement construites en interaction avec les acteurs qui construisent des innovations et ont besoin d'un tiers pour verbaliser la situation. C'est une branche de **la recherche académique qui s'est donc co-construite avec l'avancée des acteurs**.

Ainsi, dès l'an 2000 le Réseau Inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) a défini la co-construction des savoirs comme l'un des enjeux principaux de l'ESS. Il est précisé dans le Manifeste que : « *Les rapports noués avec les acteurs se veulent ainsi plus symétriques et ne peuvent se réduire à une approche critique surplombante. Ils ne sont pas non-plus réductibles à une posture d'expert chargée de piloter les mutations du secteur [...]. Cette relation particulière avec les organisations étudiées participe d'une démocratisation de la recherche et des savoirs* »²⁴. Cet engagement s'illustre dans la tenue des journées du RIUESS organisées chaque année. Dès les premières éditions, les acteur·rices participaient à la construction des journées du RIUESS. Aujourd'hui ils·elles représentent toujours approximativement la moitié des participant·es.

Selon l'histoire de l'économie sociale, on observe que **le monde de l'ESS créé aussi ses propres espaces de productions de connaissances**. Les initiatives de recherche qui ne naissent pas dans le milieu universitaire sont nombreuses : les collèges coopératifs, le Labo de l'ESS, l'Institut français du monde associatif, l'Institut Godin, etc.

En parallèle de la préparation de cette note, nous avons également commencé un travail de **cartographie d'expériences de recherche-action** par les acteurs de l'ESS dans la région Nouvelle-Aquitaine principalement. Les initiatives sont documentées sur plusieurs critères (la date et le lieu du projet, les structures initiatrices et participantes au projet, l'objectif de la recherche et la méthode utilisée) ce qui permettra par la suite de tirer des généralités sur les pratiques de recherche-action par les acteurs de l'ESS. A ce jour, la liste contient 18 expériences, il est donc difficile d'établir des généralités. Toutefois, il semblerait que les recherches-actions à l'initiative des acteur·rices sont principalement partenariales ou coopératives, alors que celles à l'initiative de chercheur·ses universitaires sont plutôt collaboratives. Il semble important de souligner la diversité des méthodes et approches mobilisées dans ces recherche-actions. Voici quelques exemples de recherche-action selon la typologie évoquée plus haut :

- Exemple de recherche-action collaborative : Sur la période 2013-2015, **SOS Village d'enfants et des chercheurs de l'Université Paris-Est Créteil** ont mené une recherche-action pour recueillir une parole dite « inaudible » de jeunes adultes après une mesure de protection de l'enfance. Une douzaine de jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance, désignés comme « chercheurs pairs », ont été associés à chaque étape de la recherche. Ainsi, ils ont pu choisir les méthodes d'enquête pour créer un lien de proximité et de compréhension mutuelle avec les enquêtés et donc produire des savoirs inédits.
- Exemple de recherche-action partenariale ou coopérative (la différence étant très mince, il semblerait qu'un même exemple puisse répondre aux deux définitions) : Sur la période 2017-2020, **l'Association Collectif Enfant-Parents-Professionnels (ACEPP 64)** a mené 3 recherches-actions simultanées pour inclure et légitimer la place des parents dans 3 espaces (crèche, espace de vie sociale, association sur la parentalité). Des comités de recherche ont été mis en place en rassemblant avec des acteurs variés dans une volonté de gouvernance horizontale dont notamment : l'ACEPP, une chercheuse universitaire, des parents, des élus et techniciens des

²⁴ Extrait du Manifeste du Réseau Inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) – version longue, p.2

collectivités, des professionnels de l'enfance, la CAF, l'Éducation Nationale. Dans l'un des espaces il a été fait le choix de ne pas révéler le « statut » de chacun.

4. Les liens entre la recherche-action et les pratiques de recherche & développement (R&D)

La recherche-action peut également être abordée sous l'angle des pratiques de recherche & développement, ou d'innovation sociale, au sein des structures de l'ESS.

En 2016 et 2017, le socio-économie **Laurent Fraisse** a réalisé une étude pour **le Labo de l'ESS** en partenariat avec l'Institut Godin et l'Institut CDC pour la Recherche. En menant une recherche-action auprès de plusieurs **Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)**, l'objectif de sa recherche était d'étudier les interactions entre le monde de la recherche académique et ces nouvelles dynamiques de coopératives territoriales. Ce travail a permis d'établir un premier **panorama des démarches de R&D** engagées entre les PTCE et des organismes de recherche. « *À travers cette étude, Laurent Fraisse montre que malgré un environnement institutionnel peu incitatif, diverses collaborations entre chercheurs et PTCE se structurent peu à peu. Il apparaît alors que cette R&D territoriale s'appuie sur différentes modalités de mise en action, types de ressources ou encore de financements et recouvrent de multiples natures d'interactions.* »²⁵. A l'issue de cette étude, neuf propositions avaient été établies pour valoriser, consolider et développer les partenariats entre chercheurs et PTCE.

De plus, certaines structures de l'ESS ont intégré dans leurs pratiques d'innovation sociale, ou de recherche et développement, des méthodes de recherche-action. Cela s'illustre par des structures où l'équipe salariée est constituée de chercheur·ses ayant obtenu un doctorat et que leurs activités de R&D sont conçues en partenariat avec les usagers du produit ou du service. Plusieurs exemples peuvent être cités.

La **SCOP Ellyx** se présente comme un « générateur d'innovation sociale » en participant à l'émergence de solutions pour l'intérêt général. Avec une équipe composée de « chercheurs-consultants » et d'entrepreneurs sociaux, l'organisation se structure autour de plusieurs offres (une plateforme de recherche-innovation en SHS, un bureau d'étude et d'ingénierie, un centre d'analyse et de diffusion, un accélérateur de projets) pour les pouvoirs publics, les entreprises, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ou les collectivités territoriales. En partenariat avec la MSHS de l'Université de Poitiers-CNRS, Ellyx a récemment monté un **projet de Laboratoire Commun (« LabCom DESTINS ») sur l'innovation sociale** auprès de l'ANR.

ReSanté-Vous est une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) qui promeut l'activité comme vecteur d'autonomie et d'épanouissement des personnes âgées. Accompagnés d'une équipe de salariés pluridisciplinaire, l'entreprise a lancé un programme de recherche (Innov'Action) pour créer des services innovants. Trois « consultants-chercheurs » (docteurs en sociologie, science de la gestion et psychologie) ont été recrutés et développent des services au contact avec les usagers. Par exemple, ActiDuo, une application facilitant l'organisation d'une activité physique entre une aide-soignante et une personne âgée a été conçue et améliorée en collaboration avec des aides-soignantes.

²⁵ Présentation de l'étude par le Labo de l'ESS : <https://www.lalabo-ess.org/premier-panorama-des-demarches-rd>

IV – Bilan et positionnement de la Chaire TerrESS

Cette note a permis de faire un rapide état des lieux non-exhaustif des travaux existants sur la recherche-action. Il est toutefois nécessaire de prendre conscience **des critiques qui peuvent être émises à l'encontre des pratiques de recherche-action**. La question de la proximité avec l'objet de recherche, ou encore la capacité des usager·es à produire de la connaissance, sont souvent relevées comme étant les principaux éléments pouvant influencer à la baisse les critères de scientificité. De manière concrète, certain·es chercheur·ses doivent reformuler les intitulés de leurs projets de recherche-action afin qu'ils soient reconnus comme de « véritables recherches » par la communauté scientifique. Il est donc important d'être conscient de cette situation avec d'un côté l'émission de réserves quant à la scientificité de la recherche-action, et de l'autre la quête de reconnaissance pour ces travaux de recherche.

Cette note a également soulevé de nombreuses **thématiques qui mériteraient une plus large réflexion**, à l'occasion d'un séminaire par exemple :

- La question de la légitimation de la recherche-action dans le monde de la recherche académique
- Le lien entre la légitimation de la recherche-action et les enjeux de légitimation de l'ESS comme objet de recherche
- La posture épistémologique du chercheur par rapport à son objet de recherche
- La nécessité de construire des méthodes de recherche-action qui peuvent être opérationnelles
- La spécificité des thèses CIFRE et leurs capacités à faire le pont entre la recherche académique et les structures de l'ESS

Enfin, cette note sur la recherche-action a permis à la Chaire TerrESS d'orienter et structurer son travail sur la recherche-action. **Trois axes principaux** ont ainsi été identifiés :

1. Création d'espaces de valorisation de la recherche-action en ESS
2. La place de la recherche-action dans le monde de la recherche académique
3. Développement des pratiques de recherche-action par la formation